



Conseil Municipal des Enfants

Compte-rendu de séance

Date : mercredi 21 septembre 2022, 17h30 en mairie

Secrétaire de séance :

Présents :

- **Enfants :**
 - Cléopée GAUCHER
 - ~~Ysée DURIEU~~
 - Jules PITIOT
 - Tylian GUYOT-LEBLANC
 - Ambre GONON
 - Pauline GRANGE
 - Marine BESSY
 - ~~Achille HERVET~~

- **Adultes :**
 - Michel GANDILHON, maire
 - Huguette THIZY, 1^{ère} adjointe
 - Pascal PHILIBERT, élu en charge du CME
 - Hervé BOUCHUT, animateur

- Ouverture de la séance par Michel GANDILHON, maire de la commune.
 - Accueil
 - Distribution des pochettes personnalisées, cahiers et stylos
 - Mot de bienvenue et d'encouragement
- Arrivée d'Huguette THIZY
- Présentation du fonctionnement et du règlement du CME.
 - Lecture et explication du règlement du CME
 - Questions / réponses autour de ce règlement
- Michel GANDILHON quitte la séance.
- Définition des priorités du mandat à partir du programme des élus.
 - Lecture des idées / propositions énoncées dans les programmes des élus lors de la campagne
 - Classement en 3 grands thèmes :
 - Nature / environnement
 - Solidarité
 - Cadre de vie
 - Discussion sur chacun de ces thèmes pour essayer d'en retirer une idée de projet pour cette année.
 - Proposition d'envisager plusieurs actions :
 - Une action à court terme :
 - Organiser une collecte de jeux / jouets avant Noël dans le cadre du Père Noël Vert du secours populaire.
 - Une action à moyen terme :
 - Fabrication d'hôtels à insectes et refuges pour petits animaux, à installer au refuge LPO du Rio et éventuellement dans d'autres endroits du village (à définir). Ce projet doit être mené en lien avec les élus adultes qui travaillent sur le refuge LPO et la biodiversité.
 - Une action à long terme :
 - Continuer, avec les élus adultes, la réflexion autour du réaménagement de la place de la Mairie et, notamment, autour de la proposition d'y installer une fontaine à circuit fermé.
 - Organisation d'une journée nettoyage du village / ramassage des déchets, ouverte à tous, à prévoir au printemps.

La mise en place de ces actions devra être validée lors de la prochaine séance.

- La séance est levée à 19h00